

États financiers du

**CENTRE DE RÉADAPTATION POST-
AVC DE LA FONDATION DES
MALADIES DU CŒUR**

s/n

**PARTENARIAT CANADIEN POUR LE
RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA
FONDATION DES MALADIES DU
CŒUR**

Exercice clos le 31 mars 2015



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Bureau 1800
150, rue Elgin
Ottawa (Ontario) K2P 2P8
Canada

Téléphone (613) 212-KPMG (5764)
Télécopieur (613) 212-2896
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux administrateurs du Centre de réadaptation post-AVC de la Fondation des maladies du cœur (FMC) s/n Partenariat canadien pour le rétablissement de l'AVC de la Fondation des maladies du cœur.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Centre de réadaptation post-AVC de la Fondation des maladies du cœur qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2015, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre de réadaptation post-AVC de la Fondation des maladies du cœur au 31 mars 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation, de l'évolution de l'actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Le 22 juin 2015

Ottawa, Canada

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

État de la situation financière

Au 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	3 694 749 \$	5 095 035 \$
Débiteurs	1 265 567	828 282
Sommes à recevoir de la Fondation des maladies du cœur (note 2)	789 055	1 278 363
Charges payées d'avance	2 281	6 286
	5 751 652	7 207 966
Immobilisations (note 3)	4 589	6 393
	5 756 241 \$	7 214 359 \$
Passif et actif net		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	4 260 378 \$	5 642 008 \$
Apports reportés	—	499 806
Actif net		
Actif net non affecté	1 491 274	1 066 152
Actif net investi en immobilisations	4 589	6 393
	1 495 863	1 072 545
Engagements (note 5)		
	5 756 241 \$	7 214 359 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Produits		
Cotisations des organismes membres	2 176 734 \$	2 187 735 \$
Cotisations de la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario (note 2)	3 030 964	3 897 375
Cotisations du Réseau canadien contre les ACV	499 807	499 807
Divers	89 249	38 955
	<u>5 796 754</u>	<u>6 623 872</u>
Charges		
Dépenses de recherche		
Chercheurs scientifiques	1 226 892	1 266 871
Chercheurs stagiaires	20 000	42 083
Personnel technique de recherche	1 024 507	1 369 246
Fonds de démarrage pour les nouveaux chercheurs	352 711	169 806
Installation du labo	276 458	-
Fournitures de recherche et services	72 746	207 686
Financement de l'équipement pour les sites	75 000	75 000
Prix Catalyseur	490 780	845 548
Bourses de stagiaires	20 500	233 622
Prix octroyés	20 000	53 500
Prix de téléadaptation	-	598 925
Prix d'expansion nationale	499 807	499 807
Projets coopératifs	178 285	405 998
	<u>4 257 686</u>	<u>5 768 092</u>
Dépenses de programmes		
Assemblée scientifique annuelle	56 993	25 164
Programme de stagiaires	20 054	-
Application des connaissances	130 476	-
	<u>207 523</u>	<u>25 164</u>
Dépenses administratives		
Salaires	763 954	790 933
Communications	52 875	112 487
Réseautage et réunions	33 255	26 176
Déplacements	15 764	34 465
Honoraires professionnels	24 412	45 272
Dépenses de bureau	17 967	26 230
	<u>908 227</u>	<u>1 035 563</u>
Total des charges	<u>5 373 436</u>	<u>6 828 819</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>423 318 \$</u>	<u>(204 947) \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	Non affecté	Investi en immobilisations	2015	2014
Solde au début de l'exercice	1 066 152 \$	6 393 \$	1 072 545 \$	1 277 492 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	422 458	860	423 318	(204 947)
Amortissement des immobilisations	2 664	(2 664)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	1 491 274 \$	4 589 \$	1 495 863 \$	1 072 545 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2015, avec informations comparatives de 2014

	2015	2014
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	423 318 \$	(204 947)\$
Amortissement des immobilisations, hors trésorerie	2 664	2 732
Variation nette du fonds de roulement hors trésorerie		
Sommes à recevoir de la Fondation des maladies du cœur	489 308	1 906 884
Débiteurs	(437 285)	368 945
Charges payées d'avance	4 005	5 039
Créditeurs et charges à payer	(1 381 630)	(458 286)
Apports reportés	(499 806)	499 806
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de fonctionnement	(1 399 426)	2 120 173
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	(860)	(7 919)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(1 400 286)	2 112 254
Trésorerie au début de l'exercice	5 095 035	2 982 781
Trésorerie à la fin de l'exercice	3 694 749 \$	5 095 035 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

Notes afférentes aux états financiers

Exercice clos le 31 mars 2015

Le Centre de réadaptation post-AVC de la Fondation des maladies du cœur (le « Centre ») a obtenu ses lettres patentes le 3 avril 2009. Il a été constitué en société sans but lucratif en vertu de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario et, étant enregistré comme organisme de bienfaisance aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), il n'est pas assujéti à l'impôt. Il fait actuellement affaire sous le nom de Partenariat canadien pour le rétablissement de l'AVC de la Fondation canadienne des maladies du cœur.

Le Centre a pour but :

- a) de mener des recherches ciblées et à forte incidence;
- b) de conclure des partenariats durables à long terme et mutuellement profitables;
- c) de mettre en pratique les connaissances acquises;
- d) de promouvoir l'amélioration des soins et des services.

Avant d'obtenir ses lettres patentes, le Centre était régi par un protocole d'entente conclu entre la Fondation des maladies du cœur de l'Ontario, l'Institut de recherche en santé d'Ottawa, le Centre des sciences de la santé de Sunnybrook et le Centre Baycrest de soins gériatriques. Depuis le 1^{er} avril 2010, le Centre fonctionne comme une entité juridique distincte.

1. Principales conventions comptables

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les OSBL et ils suivent les principales conventions comptables ci-après :

a) Mode de présentation

Le Centre comptabilise les apports selon la méthode du report s'appliquant aux organismes sans but lucratif.

b) Constatation des produits

Les apports non affectés sont constatés en produits au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports affectés sont constatés en produits dans l'exercice où les charges connexes sont engagées. Les apports reçus mais non encore dépensés sont comptabilisés à titre d'apports reportés.

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

Notes afférentes aux états financiers, page 2

Exercice clos le 31 mars 2015

1. Principales conventions comptables (suite)

c) Charges

Dans l'état des résultats, le Centre classe les charges par fonction. Les charges sont constatées dans l'exercice au cours duquel elles sont engagées et selon la fonction à laquelle elles se rattachent directement. Le Centre ne répartit pas les dépenses entre les fonctions après leur comptabilisation initiale.

d) Immobilisations

Les nouvelles immobilisations ayant un coût de plus de 1 000 \$ sont comptabilisées à l'actif et amorties de façon linéaire. Le matériel informatique est amorti sur 3 ans. Le mobilier et les agencements sont amortis sur 5 ans.

e) Estimations

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus du Canada exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, et sur les montants des produits et des charges qui sont déclarés au cours de la période. Les résultats réels pourraient différer des estimations. Celles-ci font l'objet d'un examen annuel et, lorsque des redressements doivent être apportés, ils sont constatés dans les états financiers de la période où ils sont connus.

2. Somme à recevoir de la Fondation des maladies du cœur

La somme à recevoir de la Fondation des maladies du cœur s'établit comme suit :

	2015	2014
Somme à recevoir au début de l'exercice	1 278 363 \$	3 185 247 \$
Somme obtenue	(3 520 272)	(5 804 259)
Autres apports constatés	3 030 964	3 897 375
Somme à recevoir à la fin de l'exercice	789 055 \$	1 278 363 \$

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

Notes afférentes aux états financiers, page 3

Exercice clos le 31 mars 2015

3. Immobilisations

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	12 473 \$	10 178 \$	2 295 \$	3 334 \$
Mobilier et agencements	3 824	1 530	2 294	3 059
	16 297 \$	11 708 \$	4 589 \$	6 393 \$

Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations au 31 mars 2014 se chiffraient respectivement à 15 437\$ et à 9 044\$.

4. Informations à fournir concernant le capital

Le Centre définit le capital comme étant son actif net. En matière de capital, le Centre a pour objectif général de financer ses projets futurs et ses activités courantes de fonctionnement.

Le Centre n'est pas assujéti à des exigences externes sur le plan du capital et sa stratégie globale en la matière demeure inchangée depuis l'exercice terminé le 31 mars 2014.

5. Engagements

Le Centre a pris des engagements en matière de recherche pour les années à venir. Les sommes suivantes ont été engagées pour les cinq prochaines années :

2016	937 747 \$
2017	279 285
2018	196 977
2019	52 167
2020	21 650
	1 487 826 \$

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

Notes afférentes aux états financiers, page 4

Exercice clos le 31 mars 2015

6. Instruments financiers

a) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles et provoque une perte financière. Le Centre encourt un risque de crédit relativement à ses débiteurs et à sa trésorerie. Il évalue continuellement les débiteurs et tient compte des montants irrécouvrables dans la provision pour créances douteuses. À la fin de l'exercice, la provision au titre des débiteurs était de néant.

b) Risque de liquidité

Il s'agit du risque que le Centre ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations en temps voulu ou à un prix raisonnable. Le Centre gère son risque de liquidité en surveillant ses exigences opérationnelles. Il prépare des prévisions budgétaires et de trésorerie afin de s'assurer qu'il dispose des fonds nécessaires pour honorer ses obligations.

Les créiteurs et charges à payer sont en général exigibles dans les 30 jours suivant la réception de la facture.

c) Risque de marché

Le risque de marché se définit comme étant le risque que des variations des prix du marché, notamment les taux de change ou les taux d'intérêt, puissent affecter les revenus du Centre ou la valeur de ses instruments financiers. La gestion du risque de marché a pour but de contrôler l'exposition à ce risque afin qu'elle se situe à l'intérieur de paramètres acceptables, tout en cherchant à optimiser le rendement du capital investi.

(i) Risque de change

Le risque de change découle de la fluctuation et de la volatilité des taux de change.

Le Centre n'est exposé à aucun risque de change.

(ii) Risque de taux d'intérêt

Il s'agit du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs ou d'un instrument financier fluctue en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

Le Centre n'encourt aucun risque important de taux d'intérêt.

L'exposition à ces risques est inchangée depuis 2014.

CENTRE DE RÉADAPTATION POST-AVC DE LA FONDATION DES MALADIES DU CŒUR (FMC) S/N PARTENARIAT CANADIEN POUR LE RÉTABLISSEMENT DE L'AVC DE LA FMC

Notes afférentes aux états financiers, page 5

Exercice clos le 31 mars 2015

7. Informations comparatives

Certaines informations comparatives ont été reclassées pour être conformes au mode de présentation des états financiers adopté pour l'exercice considéré.